

Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux : L'adolescence, une traversée en eaux vives

Sherbrooke, le 19 septembre 2017 – Dans le cadre de leur 14^e Bilan annuel, les directrices et les directeurs de la protection de la jeunesse du Québec, aussi directeurs provinciaux (DPJ-DP), souhaitent sensibiliser la population aux réalités reliées à l'adolescence, une période de transformations importantes faite de doutes, de remises en question et d'une quête identitaire. Pour ses beautés, sa fougue, ses passions et sa créativité, mais aussi pour les défis qu'elle impose à certains jeunes en difficulté, l'adolescence est une étape du développement qui ne laisse personne indifférent. Leur but : mobiliser la population autour des adolescents afin de mieux les connaître, les soutenir, les encourager et les protéger.

Il est essentiel que tous les acteurs impliqués auprès des adolescents se questionnent sur le regard qu'ils portent sur ceux-ci, qu'ils maintiennent leur engagement et réaffirment leur volonté de les aider et de les protéger. Ensemble, nous devons faire preuve de courage et de créativité dans nos façons de faire afin de parvenir à apprivoiser les rivières turbulentes. Nous devons persévérer dans notre action et soutenir avec le plus d'humanité possible les plus vulnérables d'entre eux, et ainsi réussir à les guider afin qu'ils puissent actualiser tout leur potentiel.

Les études et recherches cliniques réalisées démontrent que l'adolescence est un âge exigeant et complexe en raison des nombreux changements qui se manifestent, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique. Certains indices doivent toutefois être pris au sérieux : le fait de ne pas réussir à se faire des amis, une baisse significative des résultats scolaires, des problèmes de consommation ou d'absentéisme scolaire, sont des signaux d'alarme auxquels nous devons tous être attentifs.

Les adolescents confiés aux DPJ du Québec ont plusieurs visages. Ce sont, pour plusieurs d'entre eux, des enfants victimes de maltraitance qui peinent à grandir, des jeunes qui présentent des problèmes de santé mentale, ou de toxicomanie, ou encore des ados qui sont victimes d'exploitation et dont le parcours est souvent marqué par un manque de soins, d'encadrement, d'affection, de stabilité relationnelle et de modèles inspirants. Les effets de ces manques additionnés les uns aux autres pavent la voie à une adolescence plus sombre et souvent plus tumultueuse.

En 2016-2017, **91 191** signalements ont été traités par les DPJ du Québec. C'est en moyenne **250** signalements par jour, soit une augmentation de 4 %. Cela représente **10** situations de plus chaque jour que l'an dernier.

Du total de **36 002** signalements retenus, **8 562** (24 %) concernaient des adolescents ou des adolescentes (13 à 17 ans). De ce nombre, **2 684** signalements étaient pour des motifs de trouble de comportement sérieux.

Au Québec cette année, ce sont également **10 803** adolescents qui ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une légère diminution par rapport à l'an dernier.

Portrait des signalements en Estrie

Dans la dernière année, le DPJ-DP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a traité **4 473** signalements. Parmi eux, **1 615** ont été retenus et **384** concernaient des adolescents (13 à 17 ans). Ce groupe d'âge représente **23,8 %** des signalements totaux retenus en Estrie. Rappelons que les signalements concernant les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (RLS) de la Pommeraie et de la Haute-Yamaska sont, pour la première fois cette année, compilés dans le bilan du DPJ du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Vous pourrez consulter le Bilan 2016-2017 et la vidéo thématique à compter de cet après-midi : www.santeestrie.qc.ca.

- 30 -

Renseignements

Geneviève Lemay

Conseillère en communication | Équipe relations médias

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

819 238-1724

galemay.chus@ssss.gouv.qc.ca